

Actualités

TOUTES LES ACTUALITÉS

ACTUS

Retrouvez ici toute l'actualité de l'ORCOD-IN.



Réunion publique de clôture de la concertation

1 décembre 2021
 Actualités



Participez à l'atelier de concertation du 18 novembre

8 novembre 2021
 Actualités



LE RELOGEMENT A COMMENCÉ

2 novembre 2021
 Actualités

Pour le syndicat Cambacérès 26, il est prévu que les 12 étages Sarcouf soient démolis. Il est prévu que le 5^{ème} étage Sarcouf soit transformé en logement social par le bailleur CDC Habitat et bénéficie d'une réhabilitation complète.
 © Cynax Group

Pour le syndicat Sarcouf 27, il est prévu que le 20^{ème} étage Sarcouf soit démolit. Il est prévu que les 7-9^{ème} étages Sarcouf soient transformés en logement social par le bailleur CDC Habitat et bénéficie d'une réhabilitation complète.
 © Cynax Group

Pour le syndicat Viotinck 21, il est prévu que les 8-9^{ème} étages Viotinck soient démolis. Il est prévu que le 8^{ème} étage Viotinck soit transformé en logement social par le bailleur immobilière 2P et bénéficie d'une réhabilitation complète.
 © Cynax Group

Pour le syndicat Lavastin est prévu que tout entier démolit, à savoir les adrs 6-8-10 rue Lavastin.
 © Cynax Group

Les transformations
 Faible : 5 copropriétés concernées.
 Les transformations.
 — La transformation, un processus long.

LA TRANSFORMATION, UN PROCESSUS LONG

- **À partir de 2021** : début des relogements et poursuite des rachats des appartements à l'amiable.
- **Entre 2021 et 2025** : l'EPFIF mènera toutes les procédures nécessaires à la mise en oeuvre du projet, les études techniques et poursuivra le relogement des occupants.
- **Entre 2025-2028** : expropriation des appartements non vendus à l'amiable et poursuite du relogement.
- **À partir de 2026** : début des démolitions et transformations en logements sociaux.



**UN PROJET
 D'INTÉRÊT
 NATIONAL**

Un projet d'intérêt national

Un projet de solidarité et d'intérêt national

Les trois piliers de l'ORCOD-IN de Grigny 2

Les partenaires, unis pour un habitat digne

UN PROJET DE SOLIDARITÉ ET D'INTÉRÊT NATIONAL

Afin de traiter les difficultés de la copropriété Grigny 2, une opération de requalification des copropriétés dégradées a été créée par l'État et déclarée d'intérêt national (ORCOD-IN) par décret en 2016.

Cette opération, pilotée par l'Établissement Public Foncier d'Île de France (EPFIF) pour le compte de l'État mobilise des moyens exceptionnels, notamment de l'État et de ses opérateurs (l'EPFIF, l'Anbu, l'ANRU), de la Ville de Grigny, et de l'agglomération Grand Paris Sud.

Un projet d'intérêt national

LES TROIS PILIERS DE L'ORCOD-IN DE GRIGNY 2



ZAC DE GRIGNY 2 CONCERTATION LÉGALE




**Campagne réseaux sociaux :
contenu des posts**

Concertation préalable à la création de la ZAC de Grigny 2,
conformément à la délibération n°A20-3-6
du 09 décembre 2020





UNIS POUR UN HABITAT DIGNE



Post 1

 <p>1320 logements rachetés par l'EPFIF</p>	 <p>400 logements transformés en logements sociaux</p>	<p>5-7-9-11-13 square Surcouf 8 rue Vlamincq</p>
<p>Pas avant 2026 !</p>	 <p>920 logements démolis</p>	<p>1-3-5 rue Lavoisier 2-4-6-8-10 rue Lavoisier 1-3-15 square Surcouf 4-6 rue Vlamincq</p>

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE

Post 2

Permanences
 Avec et sans rendez-vous

01 69 52 51 11
 Du lundi au jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h
 Vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h

orcod-grigny2@epfif.fr

www.grigny2.fr

Post 3

Mon logement est concerné par les démolitions ou les transformations en logements sociaux. Comment cela va-t-il se passer ?



1

Rachat de votre appartement par l'EPFIF



2

Vous devenez locataire de l'EPFIF



3





Vous devenez locataire d'un bailleur social

Pas de transformations avant 2026 !

Post 4



**Pour la sécurité
 des habitants,
 des travaux
 d'urgence
 vont démarrer !**

 Remise en état des ascenseurs	 Sécurité incendie
 Travaux sur les réseaux (notamment pour l'eau)	 Étanchéité des bâtiments

Post 5

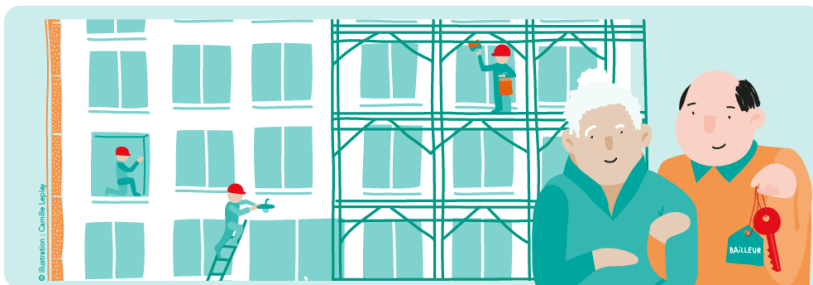


	
2 Propositions de relogement par ménage	L'EPFIF prend en charge le déménagement des occupants concernés par les démolitions

Post 6



**Je suis propriétaire et j'occupe un logement
 concerné par les transformations :
 je bénéficie d'un parcours sur-mesure**



Post 7



Je possède un appartement à Grigny 2 et je souhaite vendre mon logement à l'amiable

Contactez l'EPFIF

Un seul numéro pour toutes vos démarches



01 69 52 51 11

Du lundi au jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h
 Vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h

Post 8



Locataires, vous avez des droits !



Post 9



La scission du syndicat principal, pourquoi ?



Créer 27 copropriétés d'habitat autonomes et faciles à gérer



Gérer leurs enjeux particuliers : impayés, endettement, travaux, gestion...



Simplifier à un seul niveau de charges

Post 10



En quoi consiste le projet urbain ?



De nouvelles rues pour ouvrir le quartier, une desserte améliorée grâce au TZEN 4

Une nouvelle offre de commerces, de services et de logements



La requalification des espaces publics, la rénovation des équipements scolaires

Plus de place à la nature



L'amélioration des conditions d'habitat

La valorisation du quartier autour de la gare



Post 11



Devenir locataire de l'EPFIF puis d'un bailleur social, c'est avoir accès à :



En 2026, une réhabilitation complète de l'immeuble



Un loyer modéré



Des travaux de rénovation dans votre logement



Un gestionnaire réactif en cas de problème

Post 12

RÉUNION DE CONCERTATION



JEUDI 21 OCTOBRE À 18H15

Centre culturel Sidney Béchét
 2-10 Place Henri Barbusse
 91350 Grigny



S'inscrire, poser des questions

1. Contactez : orcod-grigny2@epfif.fr
2. Appelez l'EPFIF au 01 69 52 51 11
3. Directement à la Maison du projet, 1bis av. des Sablons

 Événement soumis au pass sanitaire

Post 13

ATELIER DE CONCERTATION

Grigny
ORCOD-IN
 ACCOMPAGNER
 SOUTENIR
 TRANSFORMER

Thème : les secteurs à inventer !
 (pôle gare, entrée de ville, la Folie, etc.)

JEUDI 18 NOVEMBRE À 18H15
 À la Maison du projet
 1bis avenue des Sablons
 91350 Grigny

S'inscrire, poser des questions

1. Contactez : orcod-grigny2@epfif.fr
2. Appelez l'EPFIF au 01 69 52 51 11
3. Directement à la Maison du projet, 1bis av. des Sablons

Évènement soumis au pass sanitaire

Post 14

PROJET URBAIN : CLÔTURE DE LA CONCERTATION

Grigny
ORCOD-IN
 ACCOMPAGNER
 SOUTENIR
 TRANSFORMER

MERCREDI 8 DÉCEMBRE À 18H15
 Au Centre Culturel Sidney Bechet
 2-10 Place Henri Barbusse
 91350 Grigny

Retour sur les temps forts et présentation des orientations du projet urbain

Un événement en présence de
M. le Maire,
M. le Préfet de l'Essonne
 et la direction des **ORCOD-IN** de l'EPFIF



ZAC DE GRIGNY 2 CONCERTATION LÉGALE

Affiches et flyers

Concertation préalable à la création de la ZAC de Grigny 2,
conformément à la délibération n°A20-3-6
du 09 décembre 2020

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE



LES THÈMES
ABORDÉS



JUIN: LES BALADES PAR SECTEUR

Balade n°1

Quartier Tuileries

24 juin à 18h30

Rendez-vous à
la Maison de quartier
des Tuileries

Balade n°2

Avenue des Sablons

29 juin à 18h30

Rendez-vous au centre
Pablo Picasso, en face
du 7 avenue des Sablons

Balade n°3

Vlaminck - Lacs

30 juin à 18h30

Rendez-vous au centre
Pablo Picasso, en face
du 7 avenue des Sablons

JUILLET: LES ATELIERS PAR QUARTIER

Atelier n°1

Quartier Tuileries

7 juillet à 18h30

Rendez-vous à la
Maison de quartier des Tuileries

Atelier n°2

Quartier Sablons et Gare

21 juillet à 18h30

Rendez-vous au centre Pablo Picasso,
en face du 7 avenue des Sablons



S'INSCRIRE, POSER DES QUESTIONS

1. Contactez : orcod-grigny2@epfif.fr

2. Appelez le 01 69 52 51 11

Lundi au jeudi : 9h30-12h30 ; 14h-17h • Vendredi : 9h30-12h30 ; 14h-16h

3. Plus d'infos : www.grigny2.fr (Inscriptions conseillées)

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE

VERS UN QUARTIER RENOUELÉ : DISCUTONS-EN !

JUIN : **LES BALADES PAR SECTEUR**

Balade n°1 : **Quartier Tuileries**

24 juin à 18h30

Rendez-vous à la Maison de quartier des Tuileries

Balade n°2 : **Avenue des Sablons**

29 juin à 18h30

Rendez-vous au centre Pablo Picasso,
en face du 7 avenue des Sablons

Balade n°3 : **Vlaminck - Lacs**

30 juin à 18h30

Rendez-vous au centre Pablo Picasso,
en face du 7 avenue des Sablons



LES THÈMES ABORDÉS



UNIS POUR UN HABITAT DIGNE

JUILLET : LES ATELIERS PAR QUARTIER

Atelier n°1 : Quartier Tuileries

7 juillet à 18h30

Rendez-vous à la Maison de quartier des Tuileries

Atelier n°2 : Quartier Sablons et Gare

21 juillet à 18h30

Rendez-vous au centre Pablo Picasso,
en face du 7 avenue des Sablons



LES THÈMES ABORDÉS



S'INSCRIRE, POSER DES QUESTIONS

1. Contactez : orcod-grigny2@epfif.fr

2. Appelez le 01 69 52 51 11

Lundi au jeudi : 9h30-12h30 ; 14h-17h

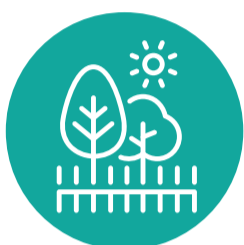
Vendredi : 9h30-12h30 ; 14h-16h

Inscriptions conseillées

La transformation du quartier : www.grigny2.fr

HABITANT·ES ET USAGERS DES
QUARTIERS SABLONS, TUILERIES,
LA CONCERTATION SE POURSUIT:
VENEZ NOMBREUX !

RÉUNION DE CONCERTATION



**JEUDI 21
OCTOBRE
À 18H15**

**Centre culturel Sidney Béchét
2-10 Place Henri Barbusse
91350 Grigny**



S'INSCRIRE, POSER DES QUESTIONS

(Inscriptions conseillées)

1. Contactez : orcod-grigny2@epfif.fr
2. Appelez l'EPFIF au 01 69 52 51 11
3. Directement à la Maison du projet, 1bis avenue des Sablons
 - Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h & de 13h30 à 18h
 - Mardi et jeudi : de 14h à 18h
4. Plus d'infos : www.grigny2.fr



Évènement soumis au pass sanitaire

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE

ATELIER DE CONCERTATION

Thème : les secteurs à inventer !
(pôle gare, entrée de ville, la Folie, etc.)



**JEUDI
18 NOVEMBRE
À 18H15**

À la Maison du projet
1bis avenue des Sablons
91350 Grigny



S'INSCRIRE, POSER DES QUESTIONS

(Inscriptions conseillées)

1. Contactez : orcod-grigny2@epfif.fr
2. Appelez l'EPFIF au 01 69 52 51 11
3. Directement à la Maison du projet, 1bis avenue des Sablons
 - Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h & de 13h30 à 18h
 - Mardi et jeudi : de 14h à 18h
4. Plus d'infos : www.grigny2.fr



Évènement soumis au pass sanitaire

Retrouvez tous les comptes rendus des évènements de la concertation sur grigny2.fr

LA CONCERTATION PRÉALABLE
DU PROJET URBAIN SE TERMINE
**VENEZ ASSISTER
À LA RESTITUTION !**

RÉUNION PUBLIQUE



**MERCREDI
8 DÉCEMBRE
À 18H15**

**Centre culturel Sidney Béchét
2-10 Place Henri Barbusse
91350 Grigny**

Un événement
en présence de

**M. le Maire,
M. le Préfet de l'Essonne**
et la **direction des
ORCOD-IN de l'EPFIF**



S'INSCRIRE, POSER DES QUESTIONS

(Inscriptions conseillées)

- 1. Contactez : orcod-grigny2@epfif.fr**
- 2. Appelez l'EPFIF au 01 69 52 51 11**
 - Du lundi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
 - Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
- 3. Directement à la Maison du projet, 1bis avenue des Sablons**
 - Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
 - Mardi et jeudi : de 14h à 18h
- 4. Plus d'infos, poser une question depuis le site : www.grigny2.fr**



Évènement soumis au pass sanitaire

Retrouvez tous les comptes rendus des événements de la concertation sur grigny2.fr

Exemples d'affichage dans les halls et dans les équipements publics





ZAC DE GRIGNY 2 CONCERTATION LÉGALE

La charte graphique du projet

Concertation préalable à la création de la ZAC de Grigny 2,
conformément à la délibération n°A20-3-6
du 09 décembre 2020

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE





Pour accompagner la concertation légale préalable au projet urbain, plusieurs supports de communication ont été conçus et diffusés auprès des publics. Les objectifs de ces supports étaient de :

- Permettre d'identifier l'émetteur de communication grâce à une identité ;
- Informer les habitants sur le projet ;
- Mobiliser lors des temps de concertation ;
- Rendre compte de ce qui a été dit dans les instances de concertation.

Charte graphique et nom du projet

La charte graphique projet

L'ORCOD-IN réunit l'intervention de plusieurs institutions : l'État, l'EPIFIF, la Ville, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, ainsi que de nombreux partenaires et opérateurs publics et privés. Cette pluralité d'acteurs peut complexifier le message à l'intention des publics. C'est pourquoi, pour unifier le projet sous une même bannière et valoriser son aspect partenarial, une « charte graphique projet » a été proposée et conçue par l'AMO concertation-communication. Elle est utilisée sur l'ensemble des supports et se compose comme suit :

Création d'un logo reprenant le terme ORCOD-IN

Ajout d'une baseline « accompagner, soutenir, transformer » qui sont les piliers/axes structurants de l'ORCOD-IN

Choix des couleurs à partir des logos :

- Rouge de l'EPIFIF
- Vert sapin de la Ville
- Bleu-vert extrait du logo Grigney 2030, le projet de territoire



Ce logo est utilisé par l'ensemble des partenaires. Il s'accompagne d'un guide d'utilisation de la charte graphique comprenant également un kit avec des exemples d'application (flyer,

panneaux, capsules réseaux sociaux, outils bureautiques, etc.) ainsi qu'un kit de pictogrammes et d'illustrations originales.

D'autre part, a été conçu un cartouche partenarial transversal à l'ensemble des ORCOD. Il répond au besoin des partenaires d'être identifiés via leurs logos respectifs comme porteurs de la démarche. Selon les sujets, et le portage, les logos peuvent évoluer.

La cartouche « Unis pour un habitat digne »

Une baseline « Unis pour un habitat digne » vient chapeauter l'ensemble. Elle a vocation à être reprise par l'ensemble des partenaires. Dans un souci d'homogénéité et pertinence, elle a également été transmise aux équipes de Mantes-la-Jolie et de Clichy-sous-Bois pour utilisation. Elle s'accompagne également d'un guide d'utilisation.

Exemple du cartouche de « base » réunissant les 4 grands acteurs



Exemple du cartouche augmenté avec des opérateurs. Un filet sépare les institutions des opérateurs.





ZAC DE GRIGNY 2

CONCERTATION LÉGALE

Annexe 4 : concertations et communications menées sur les autres volets du projet, hors concertation légale relative à la création de la ZAC

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE



La consultation sur le rapport de scission

L'article 29-8 de la loi du 10 juillet 1965 prévoit que le rapport établi par l'administrateur provisoire fait état de l'avis du conseil syndical du syndicat des copropriétaires dont la division est demandée. Entre janvier et février 2020, 25 conseils syndicaux et leurs syndics, et 2 syndics seuls faute de conseillers disponibles (Davout 28 et Lannes 45) ont été rencontrés dans le cadre de commissions de gestion sur le thème de la division foncière. A cette occasion, les principes retenus pour la division du sol leur ont été présentés et un accueil favorable a été réservé, d'une part, à la division du syndicat principal et, d'autre part, aux périmètres proposés pour les syndicats qui seront issus de cette division.

En 2021, les syndics et conseillers syndicaux ont à nouveau été rencontrés individuellement. Il leur a été présenté non seulement le plan de division foncière modifié à la marge selon leurs observations émises en 2020, mais également les documents cadres de leur future copropriété, à savoir le règlement de copropriété et l'état descriptif de division. A cette occasion, les conseillers syndicaux ont été consultés afin d'émettre, formellement grâce à la transmission d'un formulaire *ad hoc*, leur avis concernant la transformation de leurs syndicats secondaires en copropriétés indépendantes constituées sur des assiettes foncières propres et organisées selon leurs propres règlements de copropriété. Seuls deux conseils syndicaux, dont les membres sont démobilisés, n'ont pas retourné le formulaire. Les 25 autres conseils syndicaux ont émis un avis favorable au processus en cours, en spécifiant pour six d'entre eux leurs attentes concernant la réfection des parkings ou certaines clauses du règlement de copropriété.



Grigny 2
ORCOD-IN
ACCOMPAGNER
SOUTENIR
TRANSFORMER

MAI 2021

**TRANSFORMATION DU QUARTIER
DERNIÈRE ÉTAPE AVANT LA SCISSION
DE LA COPROPRIÉTÉ**

Dernière étape du projet de scission du syndicat principal, l'administrateur provisoire va déposer un rapport détaillant le projet en juillet au tribunal judiciaire. Vous trouverez une synthèse de ce projet dans les pages suivantes ainsi que toutes les informations nécessaires pour consulter la version provisoire de ce rapport.

CRÉER 33 COPROPRIÉTÉS INDÉPENDANTES
Ces copropriétés à taille humaine, maîtriser les charges et clarifier la situation financière des copropriétaires : tels sont les objectifs de la scission. Cette procédure doit permettre de rendre le fonctionnement de chaque copropriété plus facile et moins coûteux : les 27 syndicats de logements actuels et le centre commercial seront transformés en copropriétés autonomes et de nouvelles copropriétés de parkings souterrains seront créées. Cette simplification attendue mettra fin au double aspect de charges et permettra de redéfinir les espaces publics et privés.

UNE DÉMARCHÉ PRÉPARÉE ET CONCERTÉE
Depuis de nombreuses années, les préparatifs de la scission ont fait l'objet d'échanges avec les copropriétaires. C'est le tribunal d'Evry qui validera la dissolution du syndicat principal et la création des 33 copropriétés indépendantes. En amont, vous pouvez apporter une contribution au projet de scission. Une synthèse de ces contributions sera rajoutée au rapport de l'administrateur provisoire.

**PROJET DE SCISSION À DÉCOUVRIR SUR GRIGNY2.FR
SYNTHÈSE EN PAGES SUIVANTES**

UNITE POUR UN HABITAT DIVERSE



En 2021 également, la synthèse du présent rapport et le rapport dans son intégralité ont été présentés aux copropriétaires par le biais du site internet grigny2.fr et par mise à disposition dans les maisons de quartier Sablons et Tuileries, avec la possibilité de donner un avis.

Extrait de la plaquette d'information sur la scission

Concertations dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)

La mise en œuvre d'une Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) s'inscrit au sein d'un ensemble d'actions partagées de transformation de Grigny 2 – l'ORCOD d'intérêt national (ORCOD-IN), le Plan de Sauvegarde, et notamment son accélération dans le cadre du plan initiative copropriété et le Nouveau projet de renouvellement urbain.

Dans ce contexte, la GUSP est l'outil d'intervention de proximité et du quotidien et de renforcement du lien social. La GUSP constitue une première étape de transformation profonde de Grigny 2 qui se poursuivra dans le cadre du projet d'aménagement et de transformation de la copropriété. Au cœur du dispositif se trouve la notion de rattrapage de gestion et de sur-entretien. Le rattrapage s'impose pour répondre à la dégradation et au déficit d'entretien d'espaces extérieurs qui n'ont pas fait l'objet de travaux depuis la construction de Grigny 2 et dont la gestion courante n'a d'une part que peu été assurée pendant près de 40 ans et se trouve alourdie par ce sous-investissement.

En ciblant la question de la quotidienneté, la GUSP permet la mobilisation des habitants autour des projets socio-urbains de Grigny 2.

La concertation GUSP s'est structurée en octobre 2018. Ce travail a été piloté par la direction générale des services de la ville de Grigny et de l'agglomération GPS afin de proposer une réponse transversale en décroissant les réponses apportées par les différents acteurs et en faisant travailler les services de manière coordonnée.

Accompagnée par le bureau d'études « Réussir l'espace public », la Ville a mis en œuvre différents dispositifs visant à établir un diagnostic des différents secteurs : Des ateliers sur site avec les habitants ;

- Des questionnaires ;
- Des entretiens avec des acteurs clefs du projet urbain (acteurs institutionnels et usagers des secteurs ciblés) ;
- Des ateliers de travail avec les agents de terrain ;
- Des enquêtes de terrain.

SECTEUR DES TUILERIES – aménagement du square

Un premier atelier de travail s'est déroulé le 24 avril 2020 avec les habitants et usagers du secteur.

Cette rencontre était divisée en deux parties :

- Une première partie dédiée à un état des lieux fait par les habitants afin d'identifier les usages et pratiques actuels de l'espace,
- puis une seconde partie était consacrée à la programmation envisagée par les participants.

Il ressort de cet atelier un besoin d'amélioration de :

- La propreté du square (installation de poubelles, etc.) ;
- Un meilleur entretien des équipements pour enfants (jeux cassés) ;
- Une diversification de l'offre en équipements pour les enfants (balançoires, tobogans, cabanes, etc).

Les participants ont souhaité faire de ce lieu :

- un square de proximité pour les 0-12 ans,
- plus grand et ouvert sur la maison de quartier.

Les participants souhaitent également aménager :

- Un rond-point afin d'en faire une piste de vélo ;
- Une ouverture du square vers le nord des Tuileries et le cœur de ville.

Puis une étude sur le désenclavement de l'air de jeux des Tuileries a été réalisée en décembre 2019 par la paysagiste Paule Green.

Il ressort que ce lieu est isolé et fragmenté du fait d'un surplus de mobilier urbain qui impacte fortement la visibilité du site. Cela est dû à une accumulation de mobilier en béton ainsi qu'à une intégration lacunaire des installations dans le paysage. Le professionnel a recommandé à ce titre de mutualiser les fonctions des différentes installations à d'autres besoins.

Concernant la programmation, le paysagiste recommande a rappelé l'importance de :

- Préserver l'intérêt écologique d'une partie du secteur ;
- Conforter le positionnement de l'aire de jeu ;
- Permettre le « désenclavement » de cet espace.

Dans ce cadre, il a proposé des aménagements (cheminements, traitement végétal) afin de répondre aux différentes exigences, de quantifier et de chiffrer les travaux à conduire et de respecter le délai de réalisation de l'aire de jeu pour début 2020.

SECTEUR GARE – réaménagement de l'entrée de gare

Une action *in situ* a été menée le 17 avril 2019 afin de collecter la parole des usagers sur leurs attentes autour de la gare en matière d'aménagement et de gestion des espaces et de services. A l'issue de ce dispositif, des fiches actions ont été rédigées afin de capitaliser l'ensemble des propositions faites par les participants sur les thématiques suivantes :

- Aménagement parvis haut et parvis bas et parking Barbusse ;
- Nettoyage / gestion des déchets ;
- La signalétique ;
- La présence humaine ;
- La mise en place d'un guichet de service public ;
- Les commerces et services ;
- L'accompagnement des vendeurs ;
- Communication sur l'action de la ville et espaces de d'expression libre (arts urbains, peinture murale, etc.).

SECTEUR VLAMINCK – réaménagement du quartier

Le cabinet d'urbanisme Made In a établi un diagnostic du secteur Vlamincq en septembre 2020.

Le diagnostic recommandait comme principes de réaménagement, de :

- s'appuyer sur l'existant,
- de créer un espace évolutif et modulable.

Il prévoyait :

- Un réaménagement des entrées de quartier afin d'inviter les usagers à la déambulation et à la promenade ;
- De diversifier l'offre en termes :
 - o D'espaces plantés ;
 - o De mobilier et aménagements.

Enfin, les urbanistes ont séquencé l'espace en trois parties afin de faire correspondre les aménagements et les besoins des usagers de chaque secteur :

- Secteur école ;
- Secteur central ;
- Secteur Verger.

SECTEUR DES SABLONS – réaménagement du quartier et de la rue Renoir

Une balade urbaine organisée par le cabinet Made In et qui portait sur le réaménagement de la rue Renoir s'est déroulée le 10 septembre 2020.

Elle visait à recueillir les ressentis des habitants et leurs propositions pour améliorer les espaces publics dans ce secteur.

Elle s'est déroulée en suivant un parcours ponctué de 5 arrêtes principaux et a permis de d'aborder différentes problématiques :

- Circulation : insécurité routière (vitesse trop élevée, rodées, insécurité pour les piétons) et double-sens compliqué
- Stationnement : difficultés de stationnement, des parkings en mauvais état, stationnement invasif
- Mobilier urbain : absence de zone de repos et signalétique insuffisante
- Présence d'encombrants dans l'espace public

Puis un second atelier de travail a été organisé le 7 octobre 2020 afin de recueillir le diagnostic des habitants et usagers sur l'ensemble du quartier.

Il ressort un besoin de réaménagement du square Vlamincq avec :

- des espaces dédiés aux adolescents,
- ainsi que de poser du mobilier qui empêcherait les grands rassemblements.

Les participants souhaitent également :

- Installer une aire de jeux dédiée aux tous petits ;
- Aménager une promenade ;
- Développer les initiatives sur les pieds d'immeubles.

Les différents acteurs proposent de :

- Développer des espaces verts dans une optique de conservation et de plantation ;
- Développer des espaces de motricité et de créativité ;
- De réaménager le secteur Vlamincq ;
- D'aménager une zone calme au niveau de Veyssièrre et Bateau en lien avec la médiathèque ;
- D'aménager des espaces dédiés aux adolescents.

Enfin, des questionnaires sur la programmation du secteur des Sablons a été distribué au mois de décembre 2020 sur les thématiques suivantes :

- Entretien et tranquillité publique ;
- Suroccupation et conflit d'usages ;
- Qualification et aménagement du secteur Lavoisier ;
- Le square Bateau ;
- Le square Veyssièrre ;
- La forte fréquentation et les conflits d'usages au niveau du square de la gare ;
- Le confort d'usages et les îlots de fraîcheur du square Renoir ;
- La tranquillité du square des Lacs.

SECTEUR DES SABLONS - réaménagement de la rue Pasteur
--

Une balade urbaine a été organisée le 29 septembre 2021 afin de questionner le réaménagement de la rue Pasteur.

Elle s'est déroulée en suivant un parcours ponctué de 5 arrêtes principaux et a permis de d'aborder des problématiques assez similaires à celles abordées lors de la précédente balade, avec des spécificités concernant la sortie basse de la Gare RER. Notamment la gestion des circulations piétonnes, des problèmes liés au stationnement et des problèmes de propreté.

À la suite de ce diagnostic complet, un planning de mise en œuvre des interventions a été établi. Les travaux sur ces différents ont été ou seront menés entre 2021 et 2023 et concerneront :

- La réfection des rues Victor, Berthier et Lauriston aux Tuileries ;
- La réfection de la 2^e partie de la rue Renoir : reprise de la voirie, des trottoirs, de l'éclairage public ;
- La phase 2 du parc des Tuileries ;
- Le réaménagement du Coteau Vlaminc ;
- Un travail de signalétique sera engagé à partir du parvis de la gare pour améliorer le repérage des services publics, des espaces naturels, ainsi que la mise en valeur de l'identité locale ;
- Une fresque artistique colore le sol sera réalisée au niveau du square Surcouf afin de sensibiliser les habitants au tri des déchets.

Concertation dans le cadre du plan de sauvegarde

Dans le cadre du démarrage des travaux d'urgence, un événement a été organisé par l'EPFIF et les partenaires du projet « Place au travaux ! ». Cet événement s'est tenu le 06 juillet 2021, de 15h à 19h sur le « triangle Lavoisier ».

Il a rassemblé les équipes de l'EPFIF, de la Ville, des opérateurs du Plan de Sauvegarde et des représentants des entreprises qui interviennent directement dans les immeubles. Une Table d'information a été installée et des équipes mobiles sont allées au-devant des habitants au pied des immeubles pour échanger avec les passants.

Par ailleurs, la concertation avec les habitants, en particulier avec les représentants des copropriétaires, est une des composantes essentielles du Plan de Sauvegarde. Des réunions pré-travaux ont été organisées avec les conseillers syndicaux.

Sur un autre sujet, les conseillers syndicaux ont également été rencontrés pendant l'année 2021 sur le sujet de la nouvelle stratégie d'acquisition de l'EPFIF dans la copropriété.

Enfin, un dispositif expérimental, la *Veille Technique et Sociale*, s'est mis en place en 2021, associant les conseillers syndicaux et les gardiens d'immeuble. A cette occasion, 6 sessions de diagnostic en marchant ont été organisées, concernant 8 syndicats de copropriété. 30 participants ont été mobilisés.



ZAC DE GRIGNY 2

CONCERTATION LÉGALE

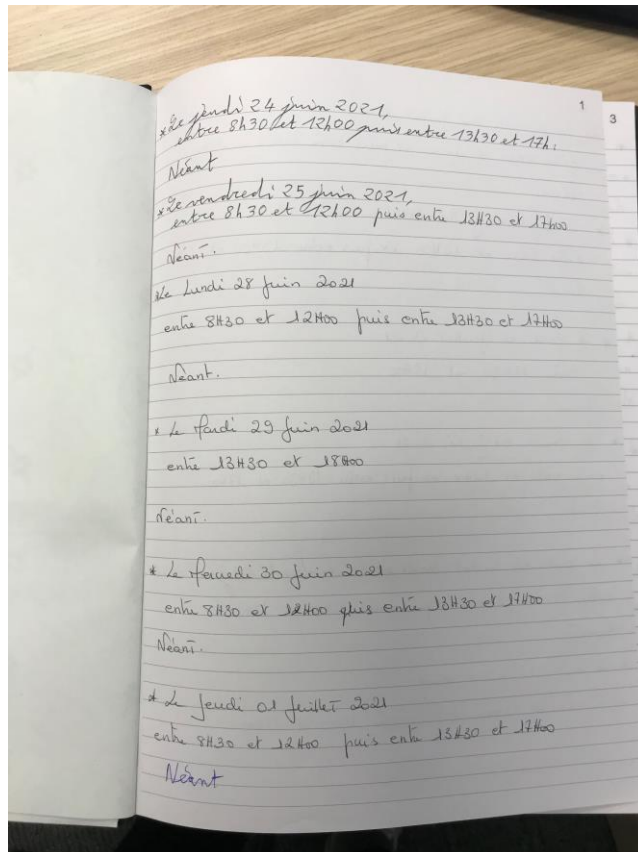
Annexe 5 : registres de concertation et contribution en ligne

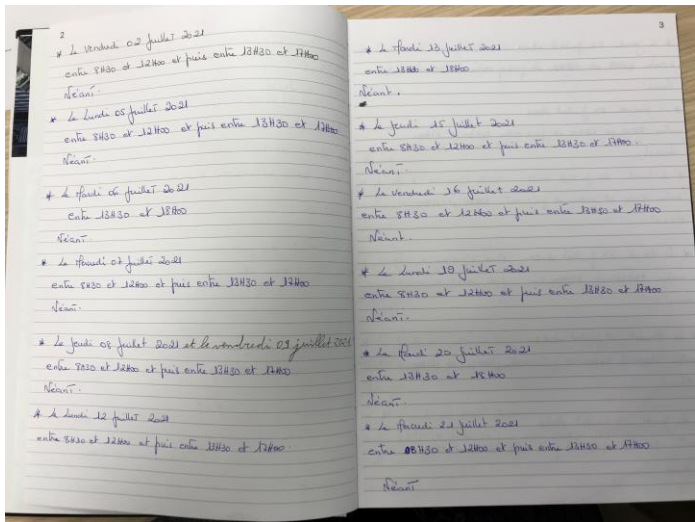
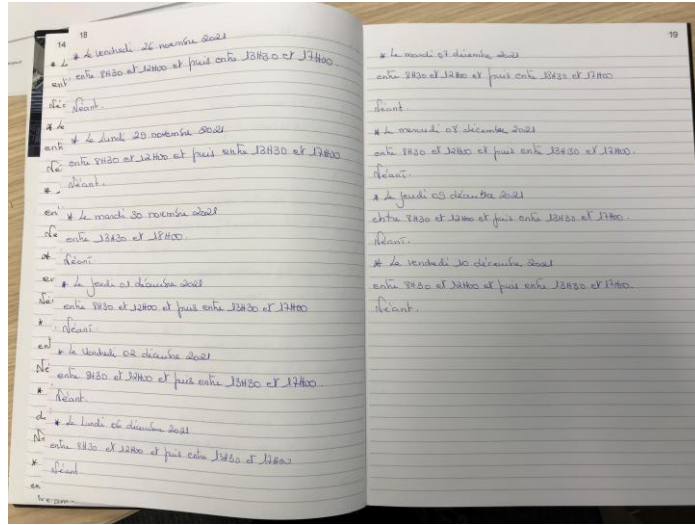
Concertation préalable à la création de la ZAC de Grigny 2,
conformément à la délibération n°A20-3-6
du 09 décembre 2020

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE



Extraits du registre disponible en mairie (pas de contribution recueillie)





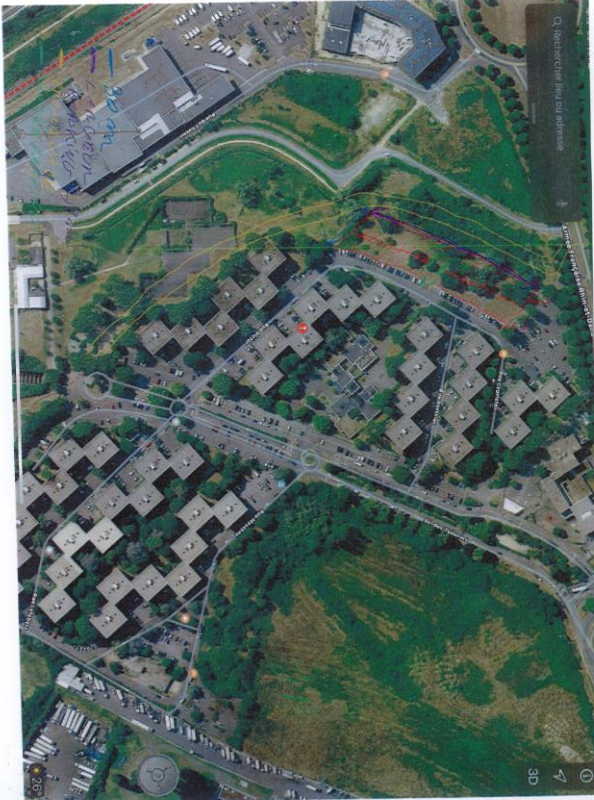
Contributions sur le registre disponible au centre social Pablo Picasso



Emplacement du registre à l'entrée de l'équipement



Le 29 Juin 2021 Delphine



Le 29 Juin 2021 M^{me} Delphine L.P.
je vous laisse le Document (le Plan) Bonne chance,
courage M^{me} Delphine

Contributions en ligne

De : [redacted]
Envoyé : mercredi 16 juin 2021 11:30
À : Orcod Grigny2 <orcod-grigny2@epfif.fr>
Objet : RENOUELEMENT DU QUARTIER.

Bonjour,

J'ai lu avec intérêt le document distribué dans les boites aux lettres.

Concernant l'aménagement du Bois de l'Arbalète, j'espère qu'il conservera son aspect naturel et que les "liens de circulation" n'en feront pas un jardin public !

Cordialement.

De : [redacted]
Envoyé : lundi 19 juillet 2021 21:10
À : Orcod Grigny2 <orcod-grigny2@epfif.fr>
Objet : Atelier du 21 juillet

Bonjour,

Pour faire suite à la balade du 30 juin dernier concernant le quartier Vlamincq-Surcouf-Lacs, et ne pouvant assister à l'atelier du 21 juillet, je réitère certaines idées afin d'en améliorer certains aspects.

- Tout d'abord, remettre de la pelouse et espaces verts à tous les endroits comme c'était prévu, et les protéger par de la clôture grillagée
- Repeindre les bancs et bordures des allées dans le parc côté rue Renoir, derrière Surcouf et devant, côté square Vayssière
- Paver les nouvelles allées créées comme celles existant
- Mettre des rampes à l'entrée du Bois de l'Arbalète, rue des Lacs, et mettre des dalles espacées en bordure des rampes, pour sécuriser l'accès à la descente dans le bois.

Je vous remercie d'être à notre écoute
Cordialement.